



Adveniat regnum tuum

Dieu protège la France!

Vendredi 31. — S. IGNACE DE LOYOLA

Paris le 29 juillet 1914

# La journée

Comme on le verra par l'ensemble de ses informations, la situation demeure obscure et grave, sans que la configuration européenne apparaisse toutefois imminente.

L'activité diplomatique est toujours intense dans les grandes capitales européennes. L'Autriche déclare n'avoir aucune velléité de conquête territoriale.

Néanmoins, l'autorité militaire prend avec raison, en France, les mesures préventives utiles.

L'état de guerre entre la Serbie et l'Autriche est officiel par suite de la déclaration de l'Autriche. Les opérations austro-hongroises ont commencé et l'on s'attend d'heure en heure à l'entrée des troupes de l'empereur sur le territoire serbe.

La Russie est visiblement embarrassée. Elle négocie avec Vienne. Il semble de part et d'autre l'on ait beaucoup bluffé.

Cela ne veut pas dire que tout soit écarté. L'Allemagne a définitivement repoussé le projet anglais de médiation avec accompagnement de conférence. Ce moyen lui paraît sans doute assé.

Dans une longue déclaration, l'empereur François-Joseph explique pourquoi il adopte une attitude intransigeante.

L'Angleterre mobilise sa flotte. Les caisses d'épargne austro-hongroises remboursent à guichet ouvert.

L'arrivée de M. Poincaré à Paris a été l'occasion d'une superbe manifestation patriotique. L'armée a été acclamée.

Un Conseil de Cabinet a lieu ce soir à 5 heures au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. René Viviani.

La Russie accroît ses précautions militaires. La Belgique rappelle trois classes de réservistes.

De violents combats ont été livrés au Maroc. A Bab-Bouhamara, la colonne Gouraud contre les Riatas a eu 56 morts, dont 3 officiers et 90 blessés.

La colonne Claudel, dans la région de Kenitra, a eu 13 morts et 16 blessés. Pour punir l'Autriche et pour montrer qu'il n'est pas content, le bureau international de la paix vient de décider de tenir son prochain Congrès à Berne au lieu de Vienne.

La flotte autrichienne bloquerait le port monténégrin d'Antivari. L'Italie rassemble ses escadres à Gaète près de Naples.

Le prince et la princesse de Wied sont rentrés de Vallona à Durazzo. Pourquoi faut-il qu'il se rencontre des taches si humiliantes dans une France si belle? Pourquoi faut-il que la France, si prompt à relever fièrement toute injustice contre la nation, soit forcée trop souvent d'avouer que la justice ne se pratique pas toujours en France? Pourquoi faut-il qu'elle ait à baisser la tête sous le scandale de l'acquiescement de la meurtrière avérée Mme Caillaux?

Le jury de la Seine, en répondant à la question : Mme Caillaux est-elle coupable d'avoir, le 16 mars, le Paris, commis un homicide volontaire sur la personne de Gaston Calmette? — NON, a donné pendant au verdict de Marnes qui a répondu à la question: Après avoir livré à l'Allemagne une partie du territoire français, après avoir pesé sur la magistrature française pour faire élever un escroc, M. Caillaux est-il encore digne de représenter à la Chambre un grand département comme celui de la Sarthe? — OUI.

Le pire, c'est que l'acquiescement était prévu, annoncé, escompté, et que, tout surprenant qu'il fût, il n'a surpris personne. C'était à mes yeux l'accusation la plus grave contre l'intégrité des tribunaux français, d'entendre dire: l'acquiescement est certain. Il est préparé de longue date. La composition du jury, le choix du président des assises, du procureur général, tout cela est manipulé, tripoté, truqué, en vue de l'acquiescement. Et aujourd'hui, quelle est ma honte,

LE PETIT LÉON  
BUREAUX:  
111, rue d'Angoulême  
Téléphone: 672

## La guerre déclarée L'acquiescement de Mme Caillaux

La guerre est déclarée par l'Autriche à la Serbie.

Est-ce seulement l'écrasement d'un village sous l'effondrement d'une montagne? N'est-ce pas plutôt l'amorce d'une conflagration générale préparée de longue date?

Je ne vois pas bien à quoi servirait l'écrasement de la Serbie par l'Autriche, si elle ne devait pas servir les convoitises de son allié l'Allemagne.

La Serbie peut avoir des fautes à se reprocher dans le passé, mais dans les circonstances présentes son attitude est exempte de toute critique. Consciente de sa faiblesse, elle s'est prêtée à toutes les concessions, et sa dernière réponse à l'ultimatum de l'Autriche était de nature à donner toute satisfaction à cette nation. Aussi n'est-ce pas pour insuffisance de satisfaction que l'Autriche déclare la guerre à ce minuscule pays, c'est pour défaut de « franchise » dans la satisfaction fournie!

La conversation entre les deux nations avant la déclaration de guerre semble renouvelée de la conversation entre le lion et l'agneau, avant l'égorgeage du faible par le fort.

Dès le début de l'entretien, le parti du plus fort est pris: il égorgera le plus faible, sans que les meilleures raisons du plus faible y fassent rien.

Une seule puissance pouvait arrêter l'égorgeage, c'était l'Allemagne. Les alliés ne servent pas seulement à soutenir en temps de guerre; ils servent à éclairer en temps de paix.

Et les puissances de la Triple-Entente ont été seules à s'efforcer de faire entrer dans l'esprit de l'Autriche les sentiments de justice et de paix qui appartiennent à l'allié allemand. L'Allemagne a vainement essayé de pénétrer. Malheureusement, l'autre allié, l'Italie, a montré seule une attitude correcte, et son influence était insuffisante pour obtenir un résultat utile. Et l'Allemagne, au contraire, a fait échouer la proposition si acceptable de l'Angleterre en lui faisant une réponse qui, celle-là, est loin de porter le cachet de la franchise.

La conflagration générale est donc à redouter, et, si la responsabilité en retombe sur l'Autriche-Hongrie, qui, ayant à sa tête un infortuné souverain accablé par les épreuves autant que par les années, aurait toutes les raisons de pratiquer la sagesse et la justice et de souhaiter la paix, elle est largement partagée par l'Allemagne dont les ambitions sont insatiables.

La Triple-Entente a le mérite d'avoir tout tenté pour empêcher le sang de couler dans des proportions dont la seule pensée donne le frisson à l'humanité.

La France est admirable de sang-froid dans une perspective aussi redoutable. Toujours partisan de la paix, le peuple français se montre d'un patriotisme indomptable et accepte la guerre sans la moindre faiblesse. Il a conscience de sa force; il se sent prêt, et il ne laissera humilier ni lui, ni ses alliés, ni ses amis. Ses sacrifices sont récompensés. Il bénit la loi de trois ans, comprenant à cette heure combien ont été prévoyants ceux qui en ont doté le pays, et combien coupables ceux qui voulaient l'empêcher d'affronter l'ennemi dans toute la conscience de sa puissance et avec tous les espoirs de victoire. Nous ne pourrions pas avoir sans vaine fanfaronnerie l'attitude qu'autorise la mise en vigueur de la loi de trois ans.

Pourquoi faut-il qu'il se rencontre des taches si humiliantes dans une France si belle? Pourquoi faut-il que la France, si prompt à relever fièrement toute injustice contre la nation, soit forcée trop souvent d'avouer que la justice ne se pratique pas toujours en France? Pourquoi faut-il qu'elle ait à baisser la tête sous le scandale de l'acquiescement de la meurtrière avérée Mme Caillaux?

Le jury de la Seine, en répondant à la question : Mme Caillaux est-elle coupable d'avoir, le 16 mars, le Paris, commis un homicide volontaire sur la personne de Gaston Calmette? — NON, a donné pendant au verdict de Marnes qui a répondu à la question: Après avoir livré à l'Allemagne une partie du territoire français, après avoir pesé sur la magistrature française pour faire élever un escroc, M. Caillaux est-il encore digne de représenter à la Chambre un grand département comme celui de la Sarthe? — OUI.

Le pire, c'est que l'acquiescement était prévu, annoncé, escompté, et que, tout surprenant qu'il fût, il n'a surpris personne. C'était à mes yeux l'accusation la plus grave contre l'intégrité des tribunaux français, d'entendre dire: l'acquiescement est certain. Il est préparé de longue date. La composition du jury, le choix du président des assises, du procureur général, tout cela est manipulé, tripoté, truqué, en vue de l'acquiescement. Et aujourd'hui, quelle est ma honte,

Et aujourd'hui, quelle est ma honte,

LE PETIT LÉON  
BUREAUX:  
111, rue d'Angoulême  
Téléphone: 672

## ROME

Par dépêche de notre correspondant particulier, 28 juillet:

**La santé du cardinal Lugari**  
La santé du cardinal Lugari cause de vives inquiétudes.

**Le nouvel évêque de Bréda**  
Mgr Hopmans, vicaire capitulaire de Bréda en Hollande, est nommé évêque de ce diocèse.

**Le Vatican et la paix**  
L'Observateur Romano fait précéder ses dépêches sur le conflit austro-serbe d'importantes réflexions sur le gravité de la situation, dont l'Europe est menacée et l'effort des gouvernements qui combinent l'action de leur diplomatie pour épargner au monde une pareille catastrophe.

**Après le Congrès eucharistique**  
(Par dépêche de notre correspondant particulier):  
Lourdes, 28 juillet.

**Dernières heures du cardinal légat à Lourdes — Son Eminence visite la salle Jeanne d'Arc de la Bonne presse et repart pour Rome**

Son Em. le cardinal légat a reçu inlassablement hier et aujourd'hui les fidèles à l'évêché malgré sa fatigue. Il a présidé hier un dîner offert par les chapelains à Son Eminence et à sa suite. Il a célébré ce matin la messe à la Grotte puis, à 10 heures, avec sa suite, Mgr Schöpfner, le cardinal Almaraz y Santos, M. le curé de Lourdes, MM. Christophe, le comte de Beauchamp et les membres de l'Hospitalité, Son Eminence fit à la Bonne Presse le grand honneur de venir passer une heure au parc de l'hôtel de la Grotte dans la nouvelle salle Jeanne d'Arc qu'il a aménagée avec le concours de ses collaborateurs de la maison.

Son Eminence fut reçue par M. l'abbé Belleney, M. l'abbé Le Sablais, notre artiste si averti et M. Bousquet, délégué de la Croix. Le cardinal les bénit tous, prit plaisir au spectacle qu'il lui fut donné de voir et surtout à la vue de la salle Jeanne d'Arc qu'il a aménagée avec le concours de ses collaborateurs de la maison.

Il en est de même pour les magasins où l'on achète des lainages et du linge et tous objets d'équipement militaires.

Ce sont des précautions qui seront, espérons-le, superflues, mais qui ne peuvent être nuisibles.

Elles ne troublent d'ailleurs en rien le sang-froid de notre population parisienne, qui envisage la situation avec le sérieux qu'elle mérite, mais sans se troubler le moins du monde, en raison de complications qui ne se produisent peut-être pas.

Une municipalité qui refuse de réparer l'église paroissiale

Le curé de la paroisse de Saint-Médard des Prés, en Vendée, avait pu solliciter la municipalité de faire des réparations urgentes à la petite église de la paroisse.

Le maire et les membres du Conseil municipal, ne consultant que leurs goûts, ont rejeté la requête du curé: ils ont oublié le droit des administrés.

Il ne faut pas oublier que la suppression du budget des cultes a procuré à la commune des ressources imprévues dont devrait bénéficier, le cas échéant, l'édifice religieux.

La majorité de la population est indigne de la décision prise par l'assemblée municipale, qui semble n'être pas très au courant de la situation.

**Enseignement laïque**  
A Eugénie-les-Bains (Landes), on vient d'enterrer civilement un instituteur honoraire, M. Souard, conduit à sa dernière demeure par un groupe d'instituteurs et d'institutrices.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par MM. Jehan, inspecteur primaire; Labrit, médecin-directeur de l'établissement des bains; l'instituteur Thelcier, d'Aire, et l'instituteur Fontan, qui a fortement accentué la note anticléricale.

Cependant, l'enterrement civil était précédé de draps mortuaires ornés de croix, et on se souvenait que huit mois auparavant

LE PETIT LÉON  
BUREAUX:  
111, rue d'Angoulême  
Téléphone: 672

## LA COMMUNE!

On lit dans la Guerre Sociale, organe anarchique et antimilitariste:

Nous aurons le droit surtout, si la guerre éclate, de dire à tous nos camarades: « Pas d'insurrection, pas de grève générale au début de la guerre, puisque nous ne sommes pas prêts à la faire, simultanément, dans tous les pays; puisque, dans ces conditions, nous risquerions de désorganiser, en face de l'envahisseur, la défense nationale. Mais la guerre finie, avant de déposer les armes, souvenez-vous! »

**Le coup de file**  
Dans un avis publié sous le titre « Gare au coup de file », la Guerre Sociale prévient ses lecteurs que si les autres se contentent de la sûreté confiée à un beau matin, au sein du lit, tous les militants dangereux, il y a longtemps que ce devrait être fait. Le journal révolutionnaire ajoute:

« Ceux qui croient qu'on peut faire mieux les choses dehors que dedans, au cours d'une période troublée, feront bien, dès ce soir, de coucher ailleurs que dans leur lit. » Avis à qui de droit.

**Le coup de file**  
Dans un avis publié sous le titre « Gare au coup de file », la Guerre Sociale prévient ses lecteurs que si les autres se contentent de la sûreté confiée à un beau matin, au sein du lit, tous les militants dangereux, il y a longtemps que ce devrait être fait. Le journal révolutionnaire ajoute:

« Ceux qui croient qu'on peut faire mieux les choses dehors que dedans, au cours d'une période troublée, feront bien, dès ce soir, de coucher ailleurs que dans leur lit. » Avis à qui de droit.

## UN NÉGOCIÉ

**Le texte de la déclaration de guerre**  
Le gouvernement austro-hongrois a notifié mardi officiellement à la Serbie la déclaration de guerre.

Dans une édition spéciale, le Journal Officiel publie la déclaration de guerre. En voici le texte:

« Le gouvernement royal de Serbie n'ayant pas répondu d'une manière satisfaisante à la note qui lui avait été remise par le ministre d'Autriche-Hongrie à Belgrade, le 23 juillet 1914, le gouvernement impérial et royal se trouve dans la nécessité de se réserver le droit de recourir à cet effet, à la force des armes. L'Autriche-Hongrie se considère donc, de ce moment, en état de guerre avec la Serbie. »

**Un manifeste de l'empereur François-Joseph à ses peuples**  
L'empereur François-Joseph a fait publier par le comte Stuergh, ministre-président le manifeste suivant:

« Mes peuples, ce fut mon plus grand désir de consacrer les années qui me sont encore accordées par le Dieu des cieux à la paix et de préserver mes peuples des graves sacrifices et des charges de la guerre. Il en a été décidé autrement par la Providence. Les appesements d'un adversaire plein de haine indolent, pour défendre l'honneur de

« Je ne vois obligé de me créer par la force des armes les garanties indispensables qui doivent assurer à mon État le calme à l'intérieur et la paix permanente à l'extérieur. Je prends, en cette heure grave, tout le poids de ma décision et la responsabilité qui en découle devant le Tout-Puissant. J'ai tout examiné et tout étudié. En conscience, je m'engage dans la voie que me montre le devoir. J'ai confiance dans mes peuples qui, au cours de tant de tempêtes, se sont toujours unis autour de mon trône. J'ai confiance dans l'armée de l'Autriche-Hongrie, qui est animée de sentiments de bravoure et de dévouement, et j'ai confiance dans le Tout-Puissant qui donnera la victoire à mes armées. »

**Négociations à Paris et à Londres**  
M. Bienvenu-Martin, ministre des Affaires étrangères par intérim, a reçu ce

LE PETIT LÉON  
BUREAUX:  
111, rue d'Angoulême  
Téléphone: 672

## LA COMMUNE!

On lit dans la Guerre Sociale, organe anarchique et antimilitariste:

Nous aurons le droit surtout, si la guerre éclate, de dire à tous nos camarades: « Pas d'insurrection, pas de grève générale au début de la guerre, puisque nous ne sommes pas prêts à la faire, simultanément, dans tous les pays; puisque, dans ces conditions, nous risquerions de désorganiser, en face de l'envahisseur, la défense nationale. Mais la guerre finie, avant de déposer les armes, souvenez-vous! »

**Le coup de file**  
Dans un avis publié sous le titre « Gare au coup de file », la Guerre Sociale prévient ses lecteurs que si les autres se contentent de la sûreté confiée à un beau matin, au sein du lit, tous les militants dangereux, il y a longtemps que ce devrait être fait. Le journal révolutionnaire ajoute:

« Ceux qui croient qu'on peut faire mieux les choses dehors que dedans, au cours d'une période troublée, feront bien, dès ce soir, de coucher ailleurs que dans leur lit. » Avis à qui de droit.

**Le coup de file**  
Dans un avis publié sous le titre « Gare au coup de file », la Guerre Sociale prévient ses lecteurs que si les autres se contentent de la sûreté confiée à un beau matin, au sein du lit, tous les militants dangereux, il y a longtemps que ce devrait être fait. Le journal révolutionnaire ajoute:

« Ceux qui croient qu'on peut faire mieux les choses dehors que dedans, au cours d'une période troublée, feront bien, dès ce soir, de coucher ailleurs que dans leur lit. » Avis à qui de droit.

## UN NÉGOCIÉ

**Le texte de la déclaration de guerre**  
Le gouvernement austro-hongrois a notifié mardi officiellement à la Serbie la déclaration de guerre.

Dans une édition spéciale, le Journal Officiel publie la déclaration de guerre. En voici le texte:

« Le gouvernement royal de Serbie n'ayant pas répondu d'une manière satisfaisante à la note qui lui avait été remise par le ministre d'Autriche-Hongrie à Belgrade, le 23 juillet 1914, le gouvernement impérial et royal se trouve dans la nécessité de se réserver le droit de recourir à cet effet, à la force des armes. L'Autriche-Hongrie se considère donc, de ce moment, en état de guerre avec la Serbie. »

**Un manifeste de l'empereur François-Joseph à ses peuples**  
L'empereur François-Joseph a fait publier par le comte Stuergh, ministre-président le manifeste suivant:

« Mes peuples, ce fut mon plus grand désir de consacrer les années qui me sont encore accordées par le Dieu des cieux à la paix et de préserver mes peuples des graves sacrifices et des charges de la guerre. Il en a été décidé autrement par la Providence. Les appesements d'un adversaire plein de haine indolent, pour défendre l'honneur de

« Je ne vois obligé de me créer par la force des armes les garanties indispensables qui doivent assurer à mon État le calme à l'intérieur et la paix permanente à l'extérieur. Je prends, en cette heure grave, tout le poids de ma décision et la responsabilité qui en découle devant le Tout-Puissant. J'ai tout examiné et tout étudié. En conscience, je m'engage dans la voie que me montre le devoir. J'ai confiance dans mes peuples qui, au cours de tant de tempêtes, se sont toujours unis autour de mon trône. J'ai confiance dans l'armée de l'Autriche-Hongrie, qui est animée de sentiments de bravoure et de dévouement, et j'ai confiance dans le Tout-Puissant qui donnera la victoire à mes armées. »

**Négociations à Paris et à Londres**  
M. Bienvenu-Martin, ministre des Affaires étrangères par intérim, a reçu ce

LE PETIT LÉON  
BUREAUX:  
111, rue d'Angoulême  
Téléphone: 672

## L'Autriche agit et attend

Vienna, 29 juillet. — Des bruits rapportent de source bien informée que le comte Berchtold, pas de grève générale au début de la guerre, puisque nous ne sommes pas prêts à la faire, simultanément, dans tous les pays; puisque, dans ces conditions, nous risquerions de désorganiser, en face de l'envahisseur, la défense nationale. Mais la guerre finie, avant de déposer les armes, souvenez-vous!

**Le coup de file**  
Dans un avis publié sous le titre « Gare au coup de file », la Guerre Sociale prévient ses lecteurs que si les autres se contentent de la sûreté confiée à un beau matin, au sein du lit, tous les militants dangereux, il y a longtemps que ce devrait être fait. Le journal révolutionnaire ajoute:

« Ceux qui croient qu'on peut faire mieux les choses dehors que dedans, au cours d'une période troublée, feront bien, dès ce soir, de coucher ailleurs que dans leur lit. » Avis à qui de droit.

**Le coup de file**  
Dans un avis publié sous le titre « Gare au coup de file », la Guerre Sociale prévient ses lecteurs que si les autres se contentent de la sûreté confiée à un beau matin, au sein du lit, tous les militants dangereux, il y a longtemps que ce devrait être fait. Le journal révolutionnaire ajoute:

« Ceux qui croient qu'on peut faire mieux les choses dehors que dedans, au cours d'une période troublée, feront bien, dès ce soir, de coucher ailleurs que dans leur lit. » Avis à qui de droit.

## UN NÉGOCIÉ

**Le texte de la déclaration de guerre**  
Le gouvernement austro-hongrois a notifié mardi officiellement à la Serbie la déclaration de guerre.

Dans une édition spéciale, le Journal Officiel publie la déclaration de guerre. En voici le texte:

« Le gouvernement royal de Serbie n'ayant pas répondu d'une manière satisfaisante à la note qui lui avait été remise par le ministre d'Autriche-Hongrie à Belgrade, le 23 juillet 1914, le gouvernement impérial et royal se trouve dans la nécessité de se réserver le droit de recourir à cet effet, à la force des armes. L'Autriche-Hongrie se considère donc, de ce moment, en état de guerre avec la Serbie. »

**Un manifeste de l'empereur François-Joseph à ses peuples**  
L'empereur François-Joseph a fait publier par le comte Stuergh, ministre-président le manifeste suivant:

« Mes peuples, ce fut mon plus grand désir de consacrer les années qui me sont encore accordées par le Dieu des cieux à la paix et de préserver mes peuples des graves sacrifices et des charges de la guerre. Il en a été décidé autrement par la Providence. Les appesements d'un adversaire plein de haine indolent, pour défendre l'honneur de

« Je ne vois obligé de me créer par la force des armes les garanties indispensables qui doivent assurer à mon État le calme à l'intérieur et la paix permanente à l'extérieur. Je prends, en cette heure grave, tout le poids de ma décision et la responsabilité qui en découle devant le Tout-Puissant. J'ai tout examiné et tout étudié. En conscience, je m'engage dans la voie que me montre le devoir. J'ai confiance dans mes peuples qui, au cours de tant de tempêtes, se sont toujours unis autour de mon trône. J'ai confiance dans l'armée de l'Autriche-Hongrie, qui est animée de sentiments de bravoure et de dévouement, et j'ai confiance dans le Tout-Puissant qui donnera la victoire à mes armées. »

**Négociations à Paris et à Londres**  
M. Bienvenu-Martin, ministre des Affaires étrangères par intérim, a reçu ce

**Menaces russes**  
Londres, 29 juillet. — Le Daily News reçoit de son correspondant à Saint-Pétersbourg cette dépêche:

« M. Nelidoff, sous-secrétaire d'Etat, m'a informé que si l'Allemagne continue à insister pour qu'on laisse faire l'Autriche, la situation deviendra extrêmement grave, puisque la Russie refuse absolument de laisser écraser la Serbie et qu'en outre, si l'Autriche occupait le territoire serbe, la Russie ordonnerait une mobilisation générale; la guerre déclarée alors, à moins que l'Autriche n'évacue la Serbie immédiatement. »

**L'Allemagne veut bien une médiation mais une médiation allemande**  
Berlin se montre décidément opposé à toute médiation entre Vienne et Belgrade, car l'Autriche ne veut pas en entendre parler.

Par contre, le gouvernement allemand se déclare ouvertement favorable à une médiation allemande entre Vienne et Pétersbourg.

C'est toujours ce que nous avons dit: tout dépend des rapports germano-russes et d'eux seuls.

**(Voir plus loin)**

**Hormis le catholicisme**  
Au moment où les événements diplomatiques lancent à travers l'Europe un formidable « Gardé à vous! » qui remue des millions de balonnettes frémissantes, voici ce que je lis dans les journaux:

A Saint-Mihiel, un chasseur à pied a été puni de quatre jours de salle de police pour avoir joué du clairon dans une cérémonie religieuse. Le général Sarraill, commandant du corps d'armée, a porté cette punition à quinze jours de prison.

Autre fait. On vient de publier le programme officiel du voyage de M. Poincaré dans les Alpes. Nous y voyons que le 15 août le président quittera Chambéry pour se rendre à Albertville et Annecy, et qu'au col de Tamié, des manœuvres alpines seront effectuées en sa présence.

Le 15 août! En la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, un des jours les plus sacrés de notre religion, non seulement M. Poincaré donnera aux religieuses populations de Savoie le spectacle de son athéisme, non seulement il détournera de la messe les centaines de fonctionnaires et de serviteurs qu'il traîne à sa suite, mais il violentera la conscience de milliers de soldats français en les privant de la libre pratique de leur culte, désoirement garantie par l'article 1<sup>er</sup> de la loi de Séparation.

Ces douloureuses constatations nous ont paru d'une cruauté raisonnée en présence de faits que nous signalons, il y a huit jours, à cette place, touchant les égards officiellement prodigués au culte musulman dans nos possessions africaines.

Ici, un soldat puni avec une sévérité outrée pour quelques coups de clairon donnés en une cérémonie catholique; là-bas, la musique des zouaves envoyée d'office pour jouer à la gloire du Prophète, le jour du Mouloud où se célèbre la naissance de Mahomet.



Carte du sud de l'Europe montrant la position de la Serbie et l'emplacement des corps d'armée autrichiens

ma monarchie, pour protéger son autorité et sa puissance, pour garantir sa position, à prendre en main le glaive, après de longues années de paix.

Le royaume de Serbie, dans une ingratitude pleine d'oubli, ce royaume qui, dès le début de son indépendance jusqu'en ces tout derniers temps, fut favorisé et protégé par mes ancêtres et par moi, s'était déjà, il y a des années, engagé dans la voie de l'hostilité contre l'Autriche-Hongrie.

Or, après trente ans de travaux de paix, j'entends mes pouvoirs souverains sur la Bosnie et sur l'Herzégovine, cette décision de ma part soulevée dans le royaume de Serbie — dont cependant les droits n'étaient violés en aucune façon — une explosion de passion indigne et d'une haine des plus profondes.

A cette époque, mon gouvernement usa du beau privilège du plus fort, et dans son indulgence et sa douceur extrêmes, il n'exigea de la Serbie que l'abaissement de l'effectif de son armée sur le pied de guerre et la promesse qu'à l'avenir elle suivrait la voie de la paix et de l'amitié.

matin M. de Schön, ambassadeur d'Allemagne à Paris.

Londres, 29 juillet. — L'ambassadeur d'Allemagne est allé au Foreign Office ce matin.

Le Conseil de Cabinet s'est réuni à 11 h. 30. Sir Edward Grey est arrivé vingt minutes en retard. Ce retard est dû à la visite de l'ambassadeur d'Allemagne.

**La Belgique rappelle trois classes**  
Bruxelles, 29 juillet. — Le Conseil des ministres a décidé ce matin le rappel d'urgence des classes 1910, 1911 et 1912.

**L'escadre anglaise de la Méditerranée accélère sa concentration**  
Malte, 29 juillet. — L'escadre anglaise de la Méditerranée venant du Levant, a reçu

« M. de Schön, ambassadeur d'Allemagne à Paris. »

Londres, 29 juillet. — L'ambassadeur d'Allemagne est allé au Foreign Office ce matin.

Le Conseil de Cabinet s'est réuni à 11 h. 30. Sir Edward Grey est arrivé vingt minutes en retard. Ce retard est dû à la visite de l'ambassadeur d'Allemagne.

**La Belgique rappelle trois classes**  
Bruxelles, 29 juillet. — Le Conseil des ministres a décidé ce matin le rappel d'urgence des classes 1910, 1911 et 1912.

**L'escadre anglaise de la Méditerranée accélère sa concentration**  
Malte, 29 juillet. — L'escadre anglaise de la Méditerranée venant du Levant, a reçu